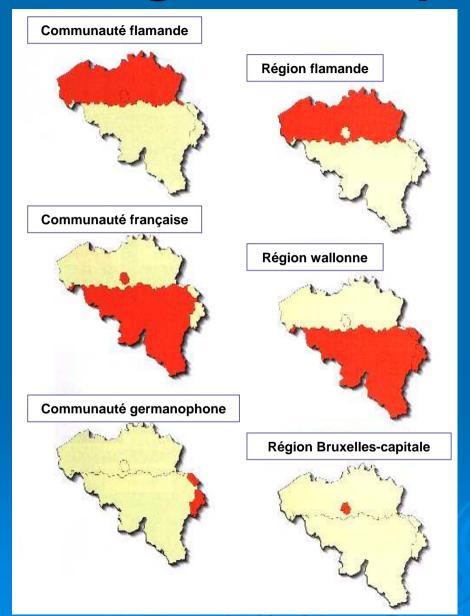
Parcours de vie et offre de services

De 7 à 21 ans

Cécile JAVAUX, AFrAHM asbl



Imbroglio Juridique





Imbroglio Juridique





Récapitulatif des compétences						
	Région	Communauté française	Communauté germanophone	Provinces	Communes	Pouvoir fédéral
Aide aux						
personnes	٧	Y	ν	٧	٧	٧
Aménagement						
Du territoire et	٧				V	
urbanisme						
Culture		٧	٧	٧	٧	
Économie	٧					٧
Emploi et travail	٧		Y			٧
Enseignement		٧	٧	٧	٧	٧
Fiscalité	٧		٧	٧	٧	٧
Formation	٧		٧			
Professionnelle						
Handicapés	٧		٧			٧
Immigration						٧
Intégration des	٧	-	. ٧			٧
Immigrés						
Jeunesse		٧	٧			٧
Justice et aide	٧	٧	٧			٧
aux justiciables						
Logement	٧				٧	
Santé	٧	. Y	٧			٧
Sécurité sociale						٧
Sport et loisirs	٧	٧	٧			
Tourisme	٧		Y		٧	
Transports	٧				٧	
Troisième âge	Y		٧			٧



1. Fédéral

- ✓ Ministère des affaires sociales :
 - Droits spéciaux
 - Allocation familiale majorée
- ✓ INAMI:
 - Mutuelle
 - Statut BIM
 - **√**



Ministère des affaires sociales : Les droits spéciaux

Exonération de la taxe sur les voitures :

- √ 6% au lieu de 21%
- ✓ Remboursement de la taxe de mise en circulation
- ✓ Remboursement de la taxe annuelle de circulation.
- ✓ Remboursement de la taxe compensatoire d'accises

Conditions:

- Cécité totale
- ✓ Perte de l'usage des membres supérieurs
- ✓ Invalidité d'au moins 50% des membres inférieurs



Ministère des affaires sociales : Les droits spéciaux

Exonération de la redevance radio, télévision :

Conditions:

- √ 80% d'invalidité
- ✓ Impossibilité de quitter son logement seul

Carte de stationnement :

Conditions:

- ✓ 80% d'invalidité
- ✓ Réduction d'autonomie de 12 points
- √ 50% d'invalidité des membres inférieurs
- ✓ Paralysie des membres supérieurs



Ministère des affaires sociales : Les droits spéciaux

Transports en commun

✓ Réductions :

Conditions: Avoir la carte BIM (VIPO)

✓ Carte d'accompagnateur gratuit :

<u>Conditions</u>: Réduction d'autonomie de 12 points, un handicap physique, 80% d'incapacité.

✓ Tarif social (eau, électricité)

Condition:

√ 65% d'incapacité



Ministère des affaires sociales : Allocation familiale majorée

- Allocation familiale ordinaire
 - ✓ Scolarité jusque 18 ans
 - ✓ Scolarité jusque 21 ans
 - ✓ Scolarité jusque 25 ans
- Allocation familiale majorée
 - ✓ Scolarité jusque 18 ans
 - ✓ Scolarité jusque 21 ans
 - ✓ Scolarité jusque 25 ans



INAMI Faire valoir ses droits:

- ✓ Statut BIM
- Organisation de séjour
- ✓ Intervention financière (sport, séjour, ...)



2. Communautaire

- Enseignement primaire ordinaire
- Enseignement primaire spécialisé
- ✓ Enseignement secondaire spécialisé (formes 1, 2, 3 et 4)
- **✓** Centre PMS et PMSS
- Planning familial



Enseignement primaire ordinaire

- ✓ Possibilité d'aide à l'intégration
- Service d'accompagnement



Enseignement primaire spécialisé

- ✓ Type 1 : Retard scolaire dû à une déficience intellectuelle légère
- ✓ Type 2 : Déficience intellectuelle modérée ou sévère
- ✓ Type 3 : Troubles caractériels
- ✓ Type 4 : Déficience physique
- ✓ Type 5 : Maladie
- ✓ Type 6 : Déficiences visuelles
- ✓ Type 7: Déficiences auditives
- ✓ Type 8: Troubles instrumentaux



Enseignement secondaire spécialisé

- ✓ Forme 1 : Adaptation sociale
 - → Centre de jour pour adultes
- ✓ Forme 2 : Adaptation sociale et professionnelle
 - → ETA
- ✓ Forme 3 : Enseignement professionnel
 - Travail ordinaire avec ou sans aide à l'intégration
- ✓ Forme 4 : Enseignement de transition et de qualification
 - → Travail ordinaire

Centre PMS et PMSS

- ✓ Orientation
- ✓ Information
- ✓ Attestation d'orientation



Planning familial

- ✓ Informer
- Accompagner
- ✓ Aider
- ✓ Fournir une éducation :
 - Par des consultations pluridisciplinaires
 - Par des activités éducatives et de prévention



3. Régional

- **✓** Bureaux administratifs
- ✓ Services



Bureaux administratifs

- ✓ COCOF PHARE : Personne Handicapée Autonomie Recherchée - Région bruxelloise
- ✓ COCOM : Bicommunautaire en région bruxelloise
- ✓ AWIPH : Agence wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées
- ✓ VAPH : Vlaams Agentschap voor Personen met een Handicap
- ✓ DPB : Bureaux régionaux office germanophone



Services - La personne a une déficience intellectuelle légère ou modérée (cat. 111 et 112) :

✓ Avant 18 ans :

- CJES / SAJJ
- CHE / SRJ
- Centre d'orientation professionnelle

✓ Après 18 ans :

- Travail en circuit ordinaire
- ✓ ETA
- Centre de formation professionnelle
- Centre d'orientation professionnelle spécialisé
- Appartements supervisés
- Services de transition
- CHA / SRNA / Home pour travailleurs



Services - La personne a une déficience intellectuelle sévère ou profonde (cat. 113 et 114) :

- ✓ Avant 18 ans :
 - CJENS / SAJJNS
 - CHE / SRJ

- ✓ Après 18 ans :
 - CJA / SAJA / Centre de jour
 - CHA / SRA / Home occupationnel



Services - Quel que soit le degré de handicap de la personne :

✓ Avant 18 ans :

- Service d'accompagnement / Service d'aide à l'intégration
- Centre de santé mentale / Centre de guidance
- Service de court séjour

✓ Après 18 ans :

- Service d'accompagnement / Service d'accompagnement pour adultes
- Accueil familial / Service de placement familial
- Service de court séjour
- Maison communautaire « Article 29 »



Mais aussi ...

- Les associations de parents
- ✓ Les loisirs
- Les vacances
- ✓ Le répit
- Le parrainage
- ✓ Les groupes de paroles
- ✓ Les mouvements d'auto représentants
- Les aides paramédicales
- ✓ Les aides à domicile
- **√** ...



Nos coordonnées

Association Francophone d'Aide aux Handicapés Mentaux – AFrAHM asbl

Avenue Albert Giraud, 24 1030 Bruxelles

2 : 02/247 28 21 - Fax : 02/219 90 61

→ : <u>www.afrahm.be</u>

